

FICHE PRATIQUE : Déclarer la construction d'une clôture

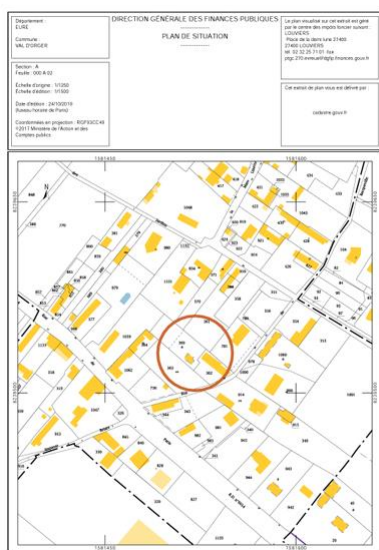
Déclaration préalable

- CERFA à compléter, dater et signer
- Dossier à déposer en mairie en 2 exemplaires

Délai d'instruction

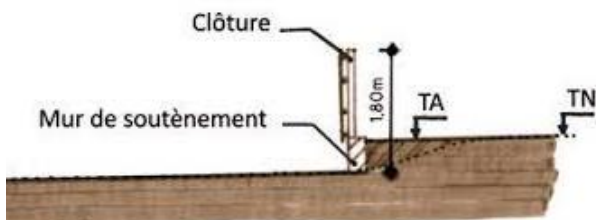
- 1 mois
- sauf demande de pièces complémentaires

DP 1 : PLAN DE SITUATION



DP 1 : Il permet de localiser le terrain sur la commune et de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent.

DP 3 : PLAN EN COUPE



DP 3 : A fournir si le projet modifie le profil du terrain. Il permet de comprendre l'incidence des travaux sur le terrain.

Si aucune modification n'est apportée, indiquer TN = TF (terrain naturel = terrain fini)

DP 2 : PLAN DE MASSE



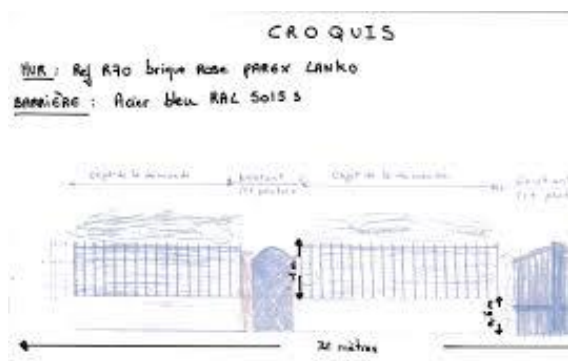
DP 2 : Il permet de positionner le projet sur le terrain et de vérifier le respect des règles d'implantation, y compris par rapport à des constructions existantes.

Les limites de la future clôture doivent y être matérialisées. Pensez à renseigner les cotes (longueur, largeur, hauteur).

Matérialiser l'endroit d'où sont prises les 2 photographies à joindre au projet (DP 7 et 8)

ATTENTION : le plan de masse doit indiquer l'échelle et l'orientation. (càd la direction du Nord) l'échelle et l'orientation. (càd la direction du Nord)

DP 4/5 : REPRÉSENTATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR



DP 4/5 : Ce document permet d'apprécier l'aspect extérieur de la construction, une fois les modifications envisagées réalisées.

Indiquer les matériaux et coloris choisis.

Il est possible de fournir : un croquis de la clôture ou la notice de la clôture achetée.

ATTENTION : penser à représenter l'assise s'il y'en a une !

DP 6 : DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION



DP 6 : Il s'agit de visualiser l'insertion du projet dans son environnement, c'est-à-dire les constructions avoisinantes et les paysages.

DP 7/8 : PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



DP 7 ENVIRONNEMENT PROCHE



DP 8 ENVIRONNEMENT LOINTAIN

DP 7/8 : Ces photographies permettent de connaître l'environnement dans lequel s'implante le projet, par rapport au voisinage immédiat et plus largement, par rapport au quartier.